

Éditorial

Par Pierre COUVEINHES

La résilience est à la mode. Ce mot est employé aujourd'hui dans des contextes des plus divers, parfois à tort et à travers. Ce numéro de *Responsabilité & Environnement* intitulé (d'une manière un peu provocante) « La résilience : plus qu'une mode ? » a pour ambition d'analyser ce que recouvre précisément ce terme, ainsi que les raisons pouvant expliquer l'engouement qu'il suscite.

Le fait que la plupart des auteurs de ce numéro aient commencé leur article en donnant chacun leur propre définition de la résilience est significatif. Ce mot a d'abord été utilisé en mécanique des matériaux pour désigner la manière dont ceux-ci se comportent après avoir subi un choc. Michel Juffé, l'un des deux coordonnateurs de ce numéro, décrit la « prolifération » qu'a ensuite connue le terme de résilience, dont l'emploi s'est successivement étendu aux personnes, aux organisations, aux villes, etc., et à leurs réactions à toutes sortes de chocs (physiques, biologiques, économiques, psychologiques...). Il souligne que, de ce fait, on ne peut parler de résilience dans l'absolu : il faut se poser systématiquement ces deux questions : Résilience de quoi ? Résilience à quoi (résilience à quel type de choc) ? Michel Juffé ajoute une troisième question : Résilience, pourquoi ? (quelle est la raison de notre intérêt pour ce sujet ?).

Dominique Dron, co-coordonnatrice du numéro, précise le sens du mot en le rapprochant d'autres concepts. Ainsi, la résilience s'apparente davantage à l'adaptabilité qu'à l'adaptation, certaines organisations particulièrement bien adaptées à un contexte donné pouvant s'avérer très fragiles en cas de changement dudit contexte. Elle a donc un caractère dynamique. Elle a aussi un aspect systémique et repose davantage sur la coopération que sur la compétition. Enfin, elle privilégie le long terme par rapport à la performance immédiate. De ce fait, sa valeur est mal traduite par les modèles économiques, d'autant que les marchés financiers apprécient la volatilité, susceptible de générer des profits importants, en négligeant bien souvent les risques systémiques.

Jean-Marie Valantin complète cette analyse en apportant un éclairage historique très instructif : l'apparition de la notion de résilience semble étroitement liée au contexte de l'immédiat après-guerre, durant lequel la menace d'une guerre nucléaire faisait redouter la disparition pure et simple de l'espèce humaine. Progressivement, l'objet de cette inquiétude s'est reporté sur le risque d'un épuisement des ressources naturelles de la planète, à la suite des travaux du Club de Rome (dont est issu le concept de développement durable). Et voici qu'aujourd'hui la crainte de cataclysmes liés au changement climatique s'ajoute à celle que suscite la finitude des ressources.

L'analyse étymologique que présente ici Serge Tisseron met en évidence un trait caractéristique de la résilience précédemment souligné par Dominique Dron : son caractère dynamique. Le mot résilience est un dérivé du verbe latin *salire* (qui signifie sauter), alors que le mot résistance dérive quant à lui du verbe *stare* (qui signifie se tenir debout). Ainsi, la résilience consiste donc non seulement à « résister » à un choc, mais aussi à être capable de rebondir, de repartir de l'avant après ce choc. Autre aspect dynamique de la résilience : tant au niveau individuel que collectif, elle n'est pas quelque chose d'inné, mais doit se construire et s'entretenir par un travail constant.

La deuxième partie de ce numéro donne quelques exemples concrets de la construction de la résilience dans différents secteurs. Le cas des centrales nucléaires, qu'expose ici Jean-Christophe Niel, présente certes un caractère exemplaire, mais il est remarquable que des approches analogues soient utilisées pour le renforcement de la résilience des territoires (voir l'article de Jean-Michel Tanguy et Anne Charreyron-Perchet) ou des réseaux, face aux risques naturels (voir l'article de Laurent Winter). Il s'agit tout d'abord de se prémunir contre les aléas possibles en se fondant sur les hypothèses les plus pessimistes. Ensuite, il convient de se préparer à réagir en cas de survenue d'incidents, y compris des moins vraisemblables. Cela exige une concertation préalable avec toutes les parties prenantes. Mais comment inciter ces parties prenantes à engager un lourd travail de préparation qui peut ne pas sembler très urgent tant que la catastrophe ne s'est pas produite ? Roland Nussbaum présente l'apport à cet égard de systèmes d'assurance judicieusement conçus.

Mais les questions de résilience ne peuvent toujours être résolues à un niveau sectoriel, les questions systémiques, présentées dans la troisième partie de ce numéro, jouant souvent un rôle essentiel. Le changement climatique en est un exemple particulièrement illustratif, que Nicolas Bériot développe dans son article : il apparaît de plus en plus clairement que la lutte contre ce changement ne pourra permettre d'en pallier totalement les effets ; nous devons par conséquent nous y adapter (1). Voilà mise au premier plan la capacité d'adaptation – la résilience, donc.

Robert Barbault souligne pour sa part que Charles Darwin avait fondé sa théorie de la sélection naturelle sur l'adaptabilité des espèces aux systèmes que celles-ci constituent avec leur environnement. Le contexte actuel, en particulier avec nos inquiétudes relatives à la baisse de la biodiversité, amène les chercheurs à examiner avec attention la dynamique des écosystèmes et les risques générés par leur basculement brutal d'un état d'équilibre à un autre.

L'apport de l'ethnologie à l'étude de la résilience économique des sociétés est développé par Hervé Juvin, qui montre que des sociétés ont pu se perpétuer dans des environnements hostiles, avec une consommation modique de ressources naturelles.

Enfin, Richard Laganier développe l'exemple d'un programme de résilience lancé à l'échelle mondiale par les Nations Unies en 2005, dans le cadre d'action de Hyogo, qui vise à développer des villes résilientes.

Ce panorama démontre, s'il en était besoin, l'omniprésence du concept de résilience dans les préoccupations de l'époque actuelle. Certes, on peut y voir, comme Michel Juffé, « le symptôme de notre doute de parvenir à un monde meilleur », notre priorité étant de préserver les équilibres existants, ce qui est déjà difficile en soi. Mais formons le vœu qu'après ces chocs générateurs d'anxiété nous saurons – conformément à l'étymologie du mot résilience – faire un saut qualitatif qui nous ouvrira un futur plein de promesses.

Note

(1) Sur ce sujet, voir le numéro 56 de la série *Responsabilité & Environnement* d'octobre 2009 consacré au thème de « l'adaptation au changement climatique », en accès libre à l'adresse : <http://www.anales.org/re/2009/re-56-10-09.html>